

# LA BATAILLE DES ANTINUCLEAIRES DU FINISTERE-SUD

## Plogoff, un combat pour la dignité

par Marie Jacq \*

Hier a eu lieu à Plogoff le procès de neuf habitants antinucléaires de la région, appréhendés après les événements de vendredi dernier. Marie Jacq, député socialiste, donne son point de vue sur cette affaire. (*Lire en page 29, nos informations sur le procès.*)

**A** INSI, il aura fallu plus d'un mois d'affrontements pour que la lutte opiniâtre des Plogoffites arrive à briser la conspiration du silence : centralisme parisien, quand tu nous tiens ! Mais aujourd'hui que n'entend-on pas, la centrale serait victime d'une poignée de Bretons têtus et ignorants : il faut faire justice de ces affirmations.

L'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff constituerait en effet, paraît-il, le remède miracle au développement économique de la Bretagne. Il pourrait tout d'abord sembler amusant, si ce n'était dramatique pour beaucoup, que des gens en place depuis plus de vingt ans maintenant découvrent tout à coup les graves problèmes économiques de notre région. Ou est-ce encore une nouvelle vocation pour la Bretagne ? Mais celle-là risque d'être mortelle !

De plus, il est totalement absurde de lier Plogoff au développement économique de notre région car l'énergie qui y serait produite serait essentiellement exportée et, de l'avis même du dossier de déclaration d'utilité publique, « la région n'est pas en mesure d'apporter beaucoup d'emplois qualifiés et d'entreprises ». Si l'on s'en tient aux indications fournies par EDF, cela représente en fait moins d'un millier d'emplois lorsque le chantier fera le plein durant la cinquième année. La « nécessité économique » de Plogoff provient donc essentiellement d'une manipulation de chiffres. Par contre, en répondant favorablement aux demandes

des socialistes de construction de deux tranches de 600 MW charbon à Cordemais (Loire-Atlantique) et de la mise en œuvre d'un projet similaire dans la région brestoise (cf. la délibération prise sur ce sujet par le conseil municipal de Brest le 8 février 1980), la puissance électrique disponible de l'ensemble Bretagne-Pays de Loire serait multipliée par 1,7 pour atteindre 4 400 MW disponibles en 1984... Ce qui correspond exactement aux prévisions officielles de consommation à cette date. Dès lors, en plus de réelles économies d'énergie, il serait logique d'escompter une contribution substantielle de nouvelles formes d'énergie si toutefois un important effort de recherche-développement est entrepris dès maintenant. La centrale nucléaire de Plogoff deviendrait ainsi caduque avant même d'avoir existé !

Alors, têtus les Bretons ? Peut-être bien, parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans des décisions du conseil général du Finistère et du conseil régional de Bretagne, tous deux à majorité conservatrice, qui se contentent, sans autre information, de ratifier le choix du gouvernement alors même que le Parlement n'a jamais eu à débattre de la politique énergétique de la France.

Aujourd'hui, la prétendue consultation de la population par voie d'enquête d'utilité publique se fait à l'ombre des gardes mobiles et des gendarmes parachutistes, toujours plus nombreux : et l'on voudrait faire croire que l'intolérance est dans l'autre camp !

Triste démocratie. Car n'est-il pas de

pire violence que de vouloir imposer à une population une centrale nucléaire avec tous les risques que cela comporte sans réellement l'informer ? Dès le 31 janvier, j'étais intervenue auprès du ministre de l'Intérieur pour demander le retrait des forces de police. 1 376 pétitionnaires de Plogoff ont fait la même démarche sans plus de résultats. Pourtant, jusqu'au plus haut sommet de l'Etat, ne s'était-on pas engagé à ne pas opposer de centrale nucléaire contre la volonté des populations ? Il est vrai que l'on sait qu'à ce niveau il y a longtemps que l'hypocrisie est érigée en méthode de gouvernement !

Les arrestations arbitraires se multiplient. Le pouvoir, tombant le masque du « libéralisme avancé », préfère la répression et l'utilisation systématique de cette loi scélérate qu'est la loi anti casseurs à la concertation. Mais faut-il mal connaître le courage et la détermination de la population de Plogoff pour croire un instant que, soutenue par un immense élan de solidarité, on pourrait la faire taire. Au contraire, le sentiment d'injustice ne cesse de croître. Plus que jamais, les « forces du désordre » doivent se retirer avant que l'irréparable ne soit commis. Il y a 192 habitants au kilomètre carré dans un rayon de cinq kilomètres autour du site (soit le double de la moyenne française) : c'est une lutte pour leur dignité et leur survie qu'ils ont entamée. Au-delà de Plogoff, le combat engage tous ceux qui refusent de subir des décisions pour lesquelles ils n'ont pas été consultés. On pourrait rappeler à M. le Président de la République, qui affectionne les cours télévisés sur fond de mappemonde, qu'en face de Plogoff il y a l'île de Sein. La résistance y sera comparable !

M. J.

\* Député socialiste du Finistère.